

Vous travaillez dans la CP 200?

Vous allez toucher votre prime annuelle!

CP 200 : CP nationale auxiliaire pour employé

Quel est le montant de la prime ?

Le montant de la prime s'élève cette année à **307,94€** (pour un travailleur à temps plein)

Attention : Ce montant est payé au prorata des jours effectifs et assimilés durant la période de référence.

Quelle est la période de référence ?

01/06/2022 – 31/05/2023

Quand cette prime est-elle payée ?

Cette prime est payée avec le salaire de juin.

Pourquoi ce montant ?

Rappelez-vous, nous avons négocié cette prime en 2015, payable pour la première fois en 2016. Cette prime était une transformation de la marge salariale utilisable pour 2016. Le montant de base était de 250€ mais ce montant (comme vos salaires) est lié à l'indexation. La prime de 250€ est donc devenue une prime de **307,94€**.

Attention :

- Il est possible que dans votre entreprise, ce montant ait été transformé en un avantage équivalent. Renseignez-vous auprès de vos délégués et/ou service du personnel si vous ne touchez pas cette prime avec votre salaire de juin.
- étant donné la situation, beaucoup de travailleurs se sont retrouvés en chômage temporaire. Nous n'avons malheureusement pas pu trouver un accord avec les employeurs afin d'assimiler cette période au niveau sectoriel. Cela veut dire que votre employeur a techniquement le droit de diminuer le montant de votre prime annuelle proportionnellement au nombre de jours de chômage temporaire durant la période de référence. Toutefois un accord en entreprise peut être trouvé afin d'assimiler ces périodes de chômage.

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages quand ils s'affilient.

Rendez-vous sur : <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב>

S'affilier ? <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב/registrer>

Votre Liberté Votre Voix

